COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de
TRAMOYES
Département de l'Ain

Le Mardi vingt-quatre Novembre deux mille quinze, à dix-neuf heures trente minutes à la Mairie, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi le Conseil Municipal de la Commune de TRAMOYES, Ain, sous la présidence de Monsieur Henri MERCANTI, Maire.

Date de convocation : 17.11.2015

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 19
Etaient présents : M MERCANTI Henri, Maire - Mme NOIRAY Valérie - Mme FAVROT Ginette - M TOURNY Alain, Adjoints - M LABERT Gérard - M SABATER Patrick - Mme FILLION Brigitte - Mme CHAIGNEAU Catherine - - M GOY André - M CURSIO Franck - Mme BELLEMIN Véronique - Mme MARTIN Isabelle, Conseillers Municipaux.
Etaient excusés : M GEOFFRAY Jean-François - M BRUNET Jacques - M BONNET René - M DELOCHE Xavier
Etaient absents : Mme LACHENAL Hélène - Mme NIQUE Corinne - Mme OZGOZ Seher
Procuration : M GEOFFRAY à M MERCANTI - M BRUNET à M SABATER - M DELOCHE à M TOURNY

N° 10.2015

A été nommé Secrétaire de Séance : Madame Véronique BELLEMIN

ELECTION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE
Madame Véronique BELLEMIN est nommée à l'unanimité Secrétaire de Séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL
Monsieur le Maire soumet pour approbation le compte-rendu du Conseil Municipal réuni en séance ordinaire le 27 Octobre 2015.
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose un nouveau point à l'ordre du jour :

- **FINANCES**
  - Contrat Enfance Jeunesse - Caf de l'Ain

Le nouvel Ordre du Jour est approuvé à l'unanimité.

* * *

ORDRE DU JOUR

- **ASSAINISSEMENT**
  - Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales

- **PERSONNEL COMMUNAL**
  - Poste d'animateur
  - Mise à jour des tableaux des effectifs

- **FINANCES**
  - Contrat Enfance Jeunesse - Caf de l'Ain

POUR INFO ET SUIVI

- **URBANISME**
  - D.I.A - PC - DP

➢ **QUESTIONS DIVERSES**

➢ **INFORMATIONS GENERALES**

* * *

ASSAINISSEMENT

Dossier présenté et suivi par ***Alain TOURNY***

- **Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales**

01/SCHEMA DIRECTEUR DE GESTION DES EAUX PLUVIALES/

La Commission Assainissement dans sa séance du 16 janvier dernier a décidé de proposer au Conseil Municipal la création du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales.

En effet, de nombreux projets de construction pour des divisions de parcelles sur des terrains de plus en plus petits sont en cours de réalisation et affecteront l'imperméabilisation des sols accrue avec des difficultés de faisabilité de solutions pour conserver les eaux liées au projet sur les parcelles et suivant la nature des sols.

Les différentes réglementations connues actuellement sont donc à étudier pour le territoire de la Commune afin de limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise des débits et de l'écoulement des eaux pluviales des parcelles.

Le Maire propose donc au Conseil Municipal de réaliser le Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales de la Commune de TRAMOYES en commençant par la mise en place d'une étude diagnostique.

Cette étude consisterait à analyser la capacité du réseau à accueillir de nouveaux projets, déterminer des zones avec solution technique spécifique associée, définir les besoins en ouvrage particuliers, y compris sur les fossés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

➢ **DECIDE** de retenir l'Entreprise IRH pour la réalisation de cette étude diagnostique et du Schéma Directeur de gestion des eaux Pluviales
➢ **AUTORISE** le Maire à réaliser la procédure d'Enquête Publique qui découlerait de cette étude
➢ **DEMANDE** à ce que les frais engagés soient portés au Budget Communal
➢ **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires et afférents à cette affaire

PERSONNEL COMMUNAL

- **Poste d'animateur**

Mr le Maire devait proposer l'ouverture d'un poste d'animateur pour @JEUNES afin de promouvoir Mr Gaétan MARGUIN à ce grade dont il a réussi le concours. Faisant suite à des remarques en réunion Maire-Adjoints de la veille, il est demandé dans un premier temps de prendre contact avec les Maires de St André de Corcy et de Mionnay, afin de réaliser une

coopération intercommunale par rapport à l'Enfance Jeunesse. Ce point est donc reporté ultérieurement.

- **Mise à jour des tableaux des effectifs**

Le tableau n'a pas été mis à jour depuis 2012. L'ouverture du poste d'animateur étant reporté, la mise à jour de ce tableau est également reportée.

FINANCES

- **Contrat Enfance Jeunesse - Caf de l'Ain**

02/CONTRAT ENFANCE JEUNESSE - CAF DE L'AIN/

M. le Maire rappelle le contrat dénommé « contrat enfance et jeunesse » signé en 2012 pour lequel une aide financière de la CAF de l'Ain est versée au regard des activités périscolaires et d'@ jeunes engagées sur notre commune. Il est exposé au conseil le fait que ce contrat est renouvelable par la CAF pour une durée de 4 ans, couvrant les années 2015 à 2018.

Une convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service enfance et jeunesse, contribuant au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans.

En outre, les actions éligibles par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain permettront à la Commune de percevoir une subvention de 6053.49 € par an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **PREND** acte du document **« Convention d'objectifs et de financements Contrat Enfance Jeunesse »**
- **ACCEPTE** les termes de ce contrat
- **AUTORISE** M. Le maire à signer le « Contrat Enfance Jeunesse »

POUR INFO ET SUIVI

URBANISME

- **D.I.A - PC - DP**

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2015

NOM	PRENOM	N°	ADRESSE	LIBELLE
DIA				
PC				
DP				
GIRAUD	Franck	20	rue Neuve	modification façade

➢ QUESTIONS DIVERSES

Point ajouté à l'ordre du jour :

- Contrat Enfance Jeunesse - Caf de l'Ain

➢ INFORMATIONS GENERALES

❖ **Réunion avec le Préfet et les instances en charge de la sécurité**

Monsieur le Maire informe qu'il a participé à une réunion où étaient présents les Maires de l'Ain, Sénateurs, Gendarmerie et Police nationales,….
Quelques points ont été abordés :
- Armement de la police municipale
- Empoisonnement, guerre bactériologique
- Surveillance des bouches incendies
- Produit révélateur : chlore
- PAF : 11 routes surveillées avec la Suisse

Autre point : le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) de l'Ecole est en cours d'élaboration

❖ **Installation d'une boulangerie**

Le dossier est déposé en Mairie pour transfert au SDIS. Commission prévue rapidement.

❖ **Projet FAM**

Lundi prochain une réunion est prévue pour le suivi de la voirie, tourne à gauche,…
Pas d'inquiétude le dossier suit son court.

❖ **Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de l'Ain**

Cette affaire sera portée au prochain Conseil Municipal prévu le 15 Décembre.

- **Fête du 8 Décembre**

  Passage du Jury à partir de 17 h 30. Buvette avec vin, chocolat et marrons chauds. Cortège avec les lampions.

  Mr Franck CURSIO demande à acquérir du matériel sono et voir en commission finances sur le budget 2016.

- **Bulletin communal**

  La distribution est prévue vers le 20 Décembre.

FIN DE SEANCE à 21 h 45